



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto



Avec le soutien financier de



À retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : une parcelle sur quatre atteint le second seuil de risque pour la cercosporiose. L'évolution s'accélère avec le retour des précipitations
- ✓ **Noctuelles** : présence de chenilles dans les deux départements (faible)
- ✓ **Teignes** : présence fréquente dans l'Eure et ponctuelle en seine maritime
- ✓ **Charançon (*Lixus juncii*)** : présence fréquente dans l'Eure et ponctuelle en seine maritime

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 16 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Seine-Maritime (8 parcelles observées)

- 8 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 5 à 32 %)
- 1 parcelle présente des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 21 %)
- 8 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 20 %)

➤ Eure (8 parcelles observées)

- 8 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 25 %)
- 1 parcelle présente des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 35 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 %)

Analyse de risque :

Les conditions climatiques estivales ont contribué à ralentir l'évolution des maladies foliaires. **Avec le retour des précipitations, le seuil de risque T2 pour la cercosporiose est désormais atteint dans certaines parcelles du réseau de surveillance, en particulier dans le département de Seine-Maritime. Toutefois, son évolution reste très hétérogène selon les conditions agro-climatiques propres à chaque parcelle. Pour une protection optimisée, une observation à la parcelle reste indispensable.** Dans les départements de l'Eure, le développement des maladies reste à ce jour très limité. Cependant, le seuil T2 peut être atteint ponctuellement.

Situation du réseau de surveillance

-Seine-Maritime : 40 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T2 pour la cercosporiose.

-Eure : 20 % des parcelles n'ont pas atteint le seuil de risque T1
 10 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T2 pour la cercosporiose.
 10 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T2 pour l'oïdium.

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Noctuelles défoliatrices

Observations : 4 parcelles de seine maritime présentent des dégâts de noctuelles défoliatrices avec une fréquence qui varie de 4 à 8 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50 % des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

On constate toujours la présence de perforations et de chenilles sans toutefois atteindre le seuil de risque. **À ce jour, le risque lié aux noctuelles défoliatrices reste faible.**

Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Dégâts de noctuelles

Teignes

Observations :

5 parcelles présentent des dégâts de teignes avec une fréquence allant de 12 à 40%.

Seuil indicatif de risque : à partir de 10% des plantes avec dégâts et présence de chenilles.

Analyse de risque :

Le parasite continue son développement et atteint le seuil de risque dans 5 parcelles du réseau situées dans l'Eure. Les dégâts de teignes sont une porte d'entrée pour des champignons, notamment, le Rhizopus et freinent la reprise du bouquet foliaire. Une vigilance est recommandée dans les parcelles présentant une forte perte de feuillage liée au stress hydrique. Les conditions sèches sont favorables au développement du ravageur. **Des précipitations supérieures à 20 mm peuvent entraîner la noyade des chenilles** présentes au cœur du bouquet foliaire et ainsi limiter leur développement.

Symptômes : les pétioles des feuilles du cœur sont d'abord rongés en surface puis minés et souvent reliés par des filaments soyeux. En cas de forte attaque, les feuilles du bouquet central sont entièrement détruites et le centre couvert d'excréments noirs. On peut aussi remarquer des galeries sur le collet.



Charançons (*Lixus juncii*)

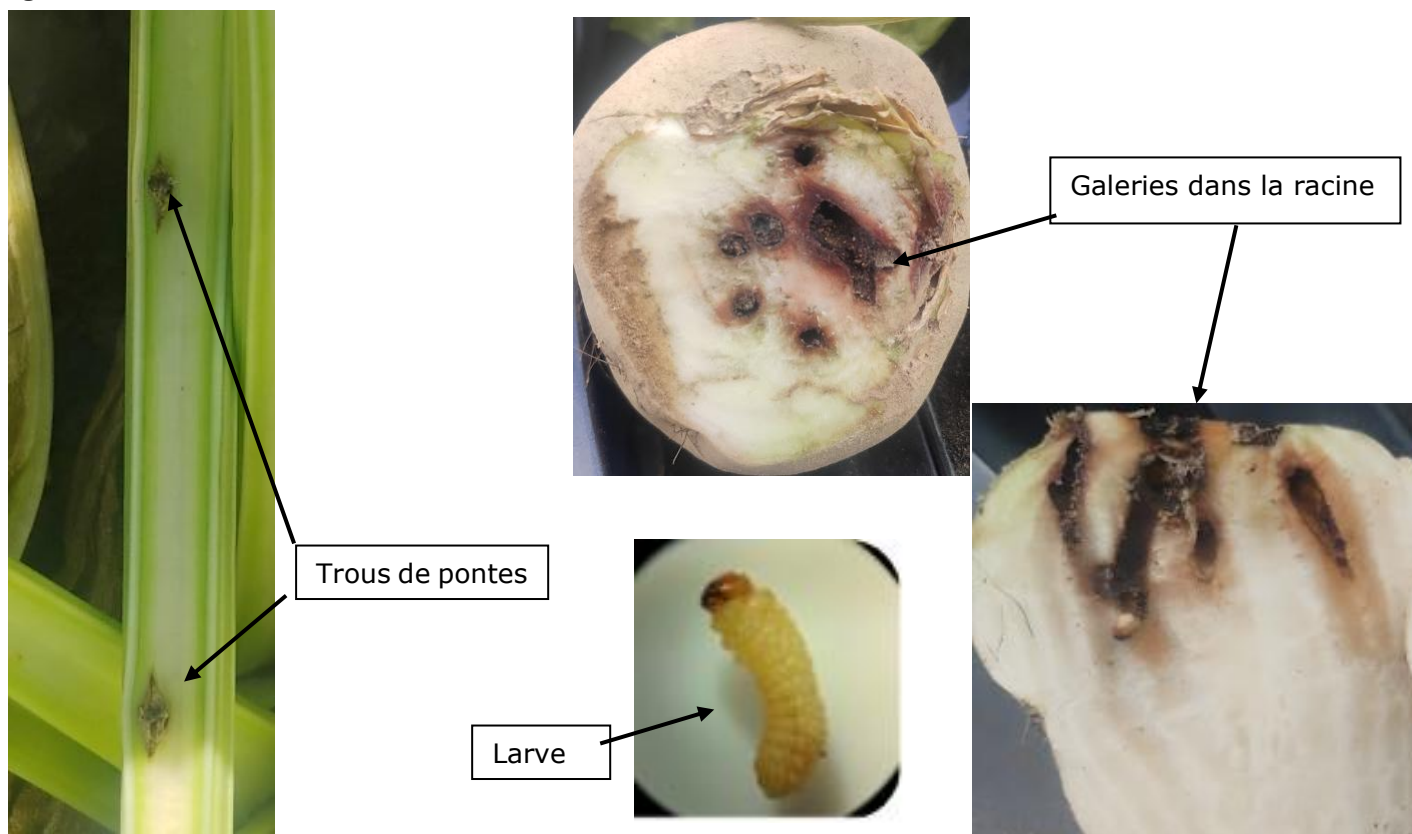
Observations : 6 parcelles présentent des pontes sur pétioles avec une fréquence qui varie de 4 à 40 %.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur

Analyse de risque :

On observe fréquemment la présence de galeries de *Lixus* dans le collet de la betterave dans le département de l'Eure. Une parcelle de seine-maritime présente également des galeries. Ces blessures constituent des portes d'entrée favorables au développement de champignons, notamment le ***Rhizopus***.

Symptômes : *Lixus juncii* pond des œufs dans le pétiole (ce trou de ponte est souvent appelé « piqûre »). Les trous de ponte du charançon sont de taille et de forme variables, s'accompagnant le plus souvent d'une boursouffure. Les principaux dommages sont causés par les larves lorsqu'elles creusent des galeries qui descendent du pétiole jusqu'à la racine. Dans certains cas, les galeries dans le pétiole sont visibles en surface. Cependant, toutes les larves ne migrent pas dans la racine, certaines terminent leur cycle dans le pétiole. Dans les deux cas, le charançon, une fois arrivé au stade adulte, émerge de la betterave en laissant un gros trou derrière lui.



Notes nationales Biodiversité

